



Le 26 février 2025

L'Honorable Eric Girard,
Ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois
d'expression anglaise

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui au nom d'Orchestres Canada, dans le cadre des consultations prébudgétaires que mène actuellement votre ministère.

Orchestres Canada est l'association nationale qui représente les orchestres canadiens. Nous représentons 147 orchestres à l'échelle du Canada, dont 24 au Québec. Nos membres comprennent des orchestres professionnels reconnus à l'échelle mondiale, des ensembles communautaires gérés par des bénévoles et des ensembles de jeunes musiciens. Avant et durant la pandémie, nos orchestres membres ont été reconnus pour leurs précieuses contributions à la qualité de vie dans des communautés partout au pays. Les orchestres rassemblent les gens autour d'expériences musicales en personne et en ligne. Ils créent des emplois¹, célèbrent l'innovation, encouragent et représentent les réussites collectives. Les orchestres sont aussi des piliers de l'infrastructure des arts et de la culture et ont des retombées économiques de 58,9 milliards de dollars, ou 2,8% du PIB du Canada (en 2017)².

Les orchestres québécois réalisent une gamme impressionnante d'activités (concerts en salle, performances virtuelles, tournées au Québec, au Canada et à l'international, activités d'éducation artistique et de médiation culturelle, etc.) et touchent les vies d'un grand nombre de québécois chaque année, dont près de un million de québécois en 2023-2024. Les orchestres sont des incontournables de l'écosystème artistique et culturel dans des collectivités à travers le Québec. De plus, les orchestres sont au cœur de l'écosystème de la musique classique. Ils favorisent l'essor des musiciens et des travailleurs culturels, favorisent le renouvellement artistique et la planification de la succession et contribuent au

¹ Conseil des arts du Canada, Les données de CADAC pour comprendre les arts canadiens : Un portrait de 47 orchestres symphoniques, p. 9. Consulté en ligne : https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2019/05/faits-saillants-sur-les-arts-tires-des-donnees-cadac-47-orchestres-symphoniques?_ga=2.34624417.1657435205.1676054521-1126701489.1673466251

En 2016-2017, 47 orchestres financés par le Conseil des arts du Canada comptaient 692 équivalents temps plein et a payé des cachets à 6 640 artistes canadiens.

² Statistique Canada, Estimations des retombées économiques directes de la culture au Canada en 2017. Consulté en ligne : <https://hillstrategies.com/2019/06/19/estimations-des-retombees-economiques-directes-de-la-culture-au-canada-en-2017/?lang=fr>

succès des festivals et des programmations de diffuseurs spécialisés sur tout le territoire québécois. Là où les orchestres se portent moins bien, c'est tout l'écosystème de la musique qui perd au change.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est une source indispensable de soutien pour les orchestres québécois. De fait, le CALQ est le plus important bailleur de fonds public pour plusieurs de nos membres québécois – tous paliers gouvernementaux confondus. À titre d'exemple de l'importance du CALQ pour nos orchestres membres :

- 19 des 24 membres québécois de Orchestres Canada ont reçu une subvention d'aide à la mission de la part du CALQ en 2024 ;
- 3 membres de OC ont reçu une subvention de soutien aux activités de la part du CALQ en 2024.

Compte tenu de l'importance du CALQ à titre de partenaire de premier plan du travail des orchestres québécois, vous comprendrez que nous appuyons de tout cœur les demandes du *Front commun pour les arts* visant la bonification et la consolidation du financement du CALQ. Plus particulièrement :

- Porter à 200 millions de dollars les crédits annuels du CALQ, et ce dès la prochaine année financière ;
- Consolider les budgets du CALQ en rendant l'ensemble de ses crédits permanents ;
- Systématiser l'indexation des programmes du CALQ ;
- Faire de la culture d'ici une véritable priorité gouvernementale dotée d'une vision à long terme pour les milliers d'artistes et travailleurs culturels du secteur.

Ces mesures permettront d'une part de stabiliser la situation financière des orchestres québécois, fragilisée dans plusieurs cas depuis la pandémie. Elles permettront aussi et de pérenniser le rôle des orchestres québécois en tant que vecteurs du milieu artistique et culturel, au profit de tous les Québécois.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes et de votre appui continu au dynamisme des orchestres québécois,



Katherine Carleton, C.M.
Directrice générale

c.c. : L'Honorable François Legault, premier ministre du Québec
L'Honorable Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications du Québec